ELECTIONS LEGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962 **(4e Circonscription de Seine-et-Oise)**

UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

René LEDUC



Commandeur de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance, Croix de Guerre, Député sortant, Maire de Meudon depuis 1947, Vice-Président de l'Union Internationale des Maires, Délégué titulaire à la Conférence Européenne des Pouvoirs Locaux, Conseil de l'Europe, Vice-Président des Maires de Seine-et-Oise.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Claude RAVAISSE

Inspecteur d'assurances
Engagé volontaire 39-45, Croix de Guerre 39-45, Conseiller Municipal de Saint-Cloud.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Par une imposante majorité, **23.748 voix** malgré la multiplicité des candidatures, je vous exprime mes plus vifs remerciements d'avoir bien voulu me renouveler la confiance que vous m'aviez accordée en 1958.

Ces résultats reflètent nettement l'expresse volonté des électeurs de la Circonscription d'envoyer au Parlement un administrateur qui a fait ses preuves.

Pour répondre à certaines attaques tendancieuses, je précise que j'ai pu démontrer, preuves en mains, notamment à la réunion publique tenue à Meudon, le 16 novembre, par M. TENAILLON, devant trois cents auditeurs, que celui-ci, comme les autres candidats, trompaient ses électeurs en affirmant mon inefficacité.

M. le candidat TENAILLON n'a pu apporter le moindre démenti aux pièces authentiques que j'ai pu présenter ce jour-là.

Sur le plan départemental je suis surpris que certains de mes adversaires et principalement M. TENAILLON, maire-adjoint de Versailles, aient pu affirmer que mon activité avait été nulle puisque la lecture du Bulletin officiel de l'Union des Maires de Seine-et-Oise, dont je suis vice-président depuis douze ans, lui aurait appris quelle part j'ai pris aux travaux de cette Union et quels ont été les résultats de mon action.

J'ajouterai que depuis onze ans je participe d'une façon suivie aux travaux de l'Union Internationale des Maires, dont je suis vice-président, et à ceux de la Conférence des Pouvoirs locaux du Conseil de l'Europe comme délégué titulaire.

J'adresse le plus pressant appel à tout le corps électoral pour qu'il confirme, par un vote massif au deuxième tour, la confiance qu'il vient de me témoigner.

Vous aiderez Charles de Gaulle en votant pour ceux qui n'ont d'autre but que de soutenir son action de redressement.

15 ans au service de sa commune,

10 ans au service de l'Union des Maires de Seine-et-Oise comme vice-président,

4 ans au service de sa circonscription comme député

VOUS FERONT VOTER

pour René LEDUC
pour l'U. N. R.

Nous faisons appel à votre civisme, PAS D'ABSTENTION

Imprimerie Réaumur, 100, rue Réaumur, Paris